Première comparution de Laurent Gbagbo devant la CPI

@rib News, 05/12/2011 â€“ Source ReutersLaurent Gbagbo a comparu lundi pour la premiÃ¨re fois devant la Cour pÃ©nale internationale (CPI) de La Haye oÃ¹ il est poursuivi pour crimes contre l'humanitÃ© lors de la guerre civile consÃ©cutive Ã l'Ã©lection prÃ©sidentielle, entre dÃ©cembre 2010 et avril 2011.CapturÃ© en avril Ã Abidjan, l'ancien prÃ©sident ivoirien, qui e Ã¢gÃ© de 66 ans, a Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© la semaine derniÃ¨re Ã La Haye. Il est le premier ancien chef d'Etat traduit devant la C depuis sa crÃ©ation, en 2002.
En costume sombre, chemise blanche et cravate bleu nuit, apparemment reposÃ© et en bonne santÃ© lors de cette comparution initiale qui a durÃ© moins d'une demi-heure, Laurent Gbagbo a dÃ©clinÃ© son identitÃ© et dÃ©clarÃ© Ã la Cour Ã©tait bien traitÃ© dans le centre de dÃ©tention de Scheveningen.Il a dÃ©plorÃ© en revanche ses conditions de dÃ©tention Ã Korhogo, dans le Nord de la CÃ´te d'Ivoire, oÃ¹ il a Ã©tÃ© assignÃ© Ã rÃ©sidence aprÃ¨s son arrestation Ã Abidjan.Il n'avait d a-t-il dit, qu'Ã un lit, une moustiquaire, une douche et deux repas par jour. Il n'a pu en revanche voir la lumiÃ¨re du jour. "Je ne suis plus un jeune homme, j'ai 66 ans. Mon Ã©paule me fait mal, mes poignets me font mal", a-t-il poursuivi.On estime que 3.000 personnes ont Ã©tÃ© tuÃ©es et plus d'un million d'autres dÃ©placÃ©es lors des quatre mois de guerre civile qui ont Ã©branlÃ© la CÃ´te d'Ivoire aprÃ¨s le refus de Laurent Gbagbo de cÃ©der le pouvoir Ã Alassane Ouattara, reconnu vainqueur de l'Ã©lection prÃ©sidentielle de novembre 2010 selon des rÃ©sultats certifiÃ©s par les Nations unies.Selon le procureur de la CPI, Laurent Gbagbo est un "acteur indirect" de quatre chefs de crimes contre l'humanitÃ© pour "meurtre, viol et autres formes de violences sexuelles, persÃ©cutions et autres actes inhumains".Son transfert Ã La Haye et sa comparution devant la CPI interviennent Ã un moment dÃ©licat pour la CÃ´te d'Ivoire, oÃ¹ des Ã©lections lÃ©gislatives sont programmÃ©es dimanche prochain.Les autoritÃ©s ivoiriennes et la CPI, redoutant que sa traduction devant la juridiction internationale ne dÃ©clenche des troubles en CÃ´te d'Ivoire, se sont employÃ©s Ã garder le secret sur son transfert aux Pays-Bas. Le mandat d'arrÃªt le visant n'avait pas Ã©tÃ© rendu public au prÃ©alable.Laurent Gbagbo lui-mÃªme dit avoir Ã©tÃ© pris court, ajoutant qu'on l'avait simplement informÃ© qu'il allait Ãªtre prÃ©sentÃ© Ã un magistrat ivoirien.UNE "JUSTICE DES VAINQUEURS" ?"Garder Gbagbo en CÃ´te d'Ivoire aurait crÃ©Ã© Ã terme davantage de tensions", souligne Samir Gadio, analyste Ã la Standard Bank. "Il incarne un chapitre de l'Histoire de la CÃ´te d'Ivoire qui est aujourd'hui clos", ajoute-t-il.Mais son extradition ne rÃ©sout pas les problÃ¨mes du pays, qui trouvent notamment leur origine dans l'opposition entre le Nord et le Sud.Cette opposition a Ã©tÃ© instrumentalisÃ©e depuis la fin du siÃ¨cle dernier sous le concept d'"ivoiritÃ©", tentative de dÃ©finition de l'identitÃ© nationale particuliÃ¨rement explosive dans un pays oÃ¹ le quart de la population est d'origine Ã©trangÃ¨re, selon un recensement qui remonte Ã 1998.Laurent Gbagbo, rappelle Richard Dowden, de la Royal African Society, "n'est pas le seul sudiste Ã penser que le pays devrait Ãªtre gouvernÃ© par des sudistes".MalgrÃ© les dÃ©mentis d'Alassane Ouattara, qui nie mettre en Å“uvre une "justice des vainqueurs", le fait que seul le camp Gbagbo, et Gbagbo au premier chef, soit exposÃ© Ã des poursuites pour les crimes commis entre novembre 2010 et avril 2011 est Ã©galement de nature Ã alimenter un sentiment d'injustice."Finalement, cela ressemble beaucoup Ã ce qui s'est passÃ© au Congo dÃ©mocratique. Il y a une Ã©lection, et le perdant (ndlr, Jean-Pierre Bemba) s'est retrouvÃ© Ã la CPI, mÃªme si des crimes avaient Ã©tÃ© commis par les deux camps", ajoute Richard Dowden, qui voit lÃ "une bien mauvaise maniÃ¨re d'amorcer la rÃ©conciliation".ExfiltrÃ© de Korhogo, le 29 novembre, conduit en hÃ©licoptÃ¨re Ã Abidjan, Laurent Gbagbo a ensuite Ã©tÃ© mis Ã bord d'un avion pour Rotterdam, oÃ¹ il est arrivÃ© le 30 novembre.Au centre de dÃ©tention de Scheveningen, il cÃ´toie l'ancien commandant des forces sÃ©paratistes serbes de Bosnie, le gÃ©nÃ©ral Ratko Mladic, l'ex-chef politique bosno-serbe, Radovan Karadzic, ou l'ancien prÃ©sident libÃ©rien Charles Taylor, jugÃ© par la Cour spÃ©ciale pour la Sierra Leone.La prochaine audience a Ã©tÃ© fixÃ©e au 18 juin 2012. Le procureur Luis Moreno-Ocampo devra dÃ©montrer qu'il dispose de suffisamment d'Ã©lÃ©ments justifiant la tenue d'un procÃ¨s.